

HISTOIRE GÉNÉRALE DES HOMMES DU XIX^e SIÈCLE

VIVANTS OU MORTS, DE TOUTES LES NATIONS

PROGRAMME DE 1876

1. Des explications complètes, sur le but et l'opportunité de cette publication, ayant été données dans les Programmes des années précédentes, celui-ci n'a pour objet que de faire connaître la continuation de la marche suivie par la Direction de l'œuvre.

2. Après avoir déjà publié **CINQ VOLUMES** in-folio de la grande édition, et **SIX VOLUMES** également in-folio de l'édition divisée par catégories, chaque volume étant enrichi de **Portraits et d'autres Reproductions**, la Direction se presse en ce moment de terminer le **SIXIÈME VOLUME** de la grande édition, en même temps que le **TROISIÈME VOLUME** de la partie par catégories, qui forme l'**Histoire des Hommes d'État**, suivie de l'**Histoire des Hommes de Guerre** de chaque pays et principalement de l'époque actuelle. — Pour les autres parties, il y a des volumes fort avancés.

3. On peut remarquer qu'un grand nombre de noms généralement estimés dans les pays auxquels ils appartiennent, se trouvent déjà cités dans les **premiers volumes qui sont en vente**. — Des Mémoires, des Manifestes, des Biographies ou de simples Mentions, et aussi des Articles accompagnés de Pièces officielles, ainsi que des passages les plus marquants de différents Discours et de divers Écrits, continuent de se rassembler dans ce vaste Recueil. — Des additions aux articles déjà publiés, ou de nouveaux Articles plus complets que ceux qui ont déjà paru dans cette publication ou dans d'autres, peuvent entrer dans les volumes suivants.

4. Il est rappelé que c'est avec le concours d'un nombre illimité d'écrivains et de correspondants que s'exécutent des travaux aussi étendus. — Maintenant qu'une plus grande extension doit être donnée à cette publication, la Direction reçoit directement de chaque pays, même de ceux qui sont les plus éloignés, de nouvelles communications de renseignements. — Elle reçoit aussi, d'un plus grand nombre de correspondants, de nouveaux Mémoires pour lesquels ils ont recueilli les documents qu'ils citent ou qu'ils reproduisent pour assurer l'exactitude de leurs écrits.

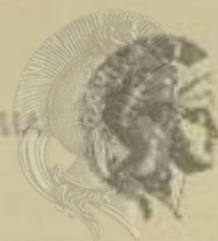
5. Dans la partie qui comprend l'**HISTOIRE DES HOMMES D'ÉTAT**, dont le **troisième volume** va paraître, il s'insère, comme on le voit dans les **deux premiers volumes** qui sont en vente, des Articles ou des Mémoires sur les **Ministres Secréétaires d'État de chaque nation**, y comprenant les anciens et les nouveaux Ministres. Conséquemment, pour que les Articles soient assez complets, il est désirable que la Rédaction puisse rassembler, sans retard, les renseignements qui lui sont indispensables.

6. Les relations internationales, qui s'accroissent rapidement, demandent que les **Ministres de chaque État** puissent être facilement connus dans tous les pays. C'est afin d'atteindre ce but, que cette publication paraît dans la langue adoptée pour les relations diplomatiques entre tous les États, comme étant la langue la plus répandue dans le monde.

7. Il a été expliqué que les renseignements, les manifestes et les autres pièces qui se recherchent et se demandent pour ce Recueil Général, sont ceux que les hommes prononcés clairement et loyalement dans leurs opinions communiquent sans difficultés, en considérant que ceux qui ont l'esprit et la dignité de leur position savent qu'il y a une manière convenable de la reconnaître, lorsqu'il ne s'y trouve rien qu'ils ne puissent communiquer directement, ou transmettre par d'autres personnes qui connaissent leurs actes et leurs opinions.

8. Évidemment, si les Actes du Règne des **Souverains** sont clairement déclarés dans les principaux discours du trône, et les actes des autres **Chefs d'État** dans leurs messages, il n'est pas moins utile que les actes des **Ministres** se trouvent rapportés dans cette **HISTOIRE DES HOMMES D'ÉTAT**, où se rassemblent aussi des Articles sur les anciens et les nouveaux **Présidents des Républiques**, dont les manifestes et les actes de différentes époques peuvent être rappelés.

9. On peut également connaître, par les **deux volumes déjà publiés**, cités au paragraphe 5, qu'il entre, dans cette même partie de l'ouvrage, des Articles, des Mémoires et des Documents concernant les **Membres du Corps diplomatique** de chaque pays, ainsi que les **Membres des différentes Chambres** : les **Sénateurs** et les **Députés**, y comprenant les anciens et les nouveaux Membres des différents



Parlements, dont les positions sociales, les opinions et les services peuvent être exactement indiqués. — De plus, dans ces deux premiers volumes, on trouve le commencement des Catégories où se recueillent les Articles et les Documents qui concernent les **Administrateurs**, les **Membres des Conseils**, les **Magistrats** et d'autres **Principaux Fonctionnaires**.

10. **DANS LA GRANDE ÉDITION**, dite l'édition générale, tous les noms se classent dans l'ordre alphabétique par volume, et pour rendre les recherches faciles deux tables sont placées à la fin de chaque volume. — De cette édition, **cinq volumes**, va-t-elle, sont actuellement **en vente**. — On continue d'y rassembler les noms de ceux qui ont pris part ou qui ont donné une approbation prononcée aux Réformes, aux Émancipations et aux grandes Améliorations de ce siècle. Sans doute, pour que ces noms soient rappelés exactement, avec quelques mentions, il est indispensable que, de chaque pays, il en soit adressé des informations précises.

11. Il est d'ailleurs compris que, **DANS UN SIÈCLE D'ÉLECTIONS**, les Éligibles, les Candidats, de même que les Élus, qui ont des déclarations parfaitement claires de leurs opinions, ainsi que des actes de leur vie publique, considèrent qu'il est utile qu'elles se trouvent dans une publication générale, où les rapprochements de telles déclarations des hommes droits et prononcés, de chaque pays, ne peuvent manquer, même par les divergences et par les oppositions, d'avoir des résultats heureux pour la marche ascendante de la civilisation.

12. **SUR LA QUESTION DES SUFFRAGES** qui s'obtiennent dans tous les pays, pour siéger dans les Parlements, il est certain que lorsqu'on reconnaît que ces suffrages sont des témoignages d'une haute estime publique, qui doivent avoir autant de valeur que beaucoup de titres qui sont insérés dans l'Histoire, on doit tenir à ce que **les suffrages** qu'on a obtenus soient indiqués dans une publication qui traite des élections. — Dans ce cas, pour que **ces suffrages** soient inscrits exactement, il est nécessaire que les personnes qui attachent du prix à de tels suffrages, en fassent parvenir des indications, ou que d'autres personnes en transmettent des communications dont elles garantissent l'exactitude. On peut y ajouter d'autres renseignements, tels que les indications des Lois, des Réformes que l'on a soutenues, et les autres Améliorations que l'on a introduites ou auxquelles on a pris part.

13. Lorsque **les suffrages** obtenus par les personnes qui n'ont pas été élues, sont néanmoins des suffrages auxquels on attache de la valeur, ils peuvent également être cités dans cette publication, lorsqu'il est adressé à la Direction des communications qui se complètent par divers renseignements sur les positions sociales, les œuvres ou les fondations.

14. La Direction reçoit **des Communications dans toutes les langues**; mais il est préférable, quand c'est possible, qu'elles soient adressées en français. Toutefois, la Direction se charge de toutes les traductions, même pour les Mémoires les plus étendus. — Les dépenses qui doivent être couvertes s'indiquent lorsque la Direction a examiné les Communications; il en est de même pour les *Portraits d'Hommes vivants et d'Ascendants*, ainsi que pour les *Reproductions d'Habitations, d'Intérieurs et aussi de grands Établissements et d'autres Fondations*, pour lesquels la Direction reçoit, de chaque pays, des photographies ou des gravures.

15. Dans tous les cas, la Direction reste libre d'insérer ce qu'elle juge convenable; et qu'il y ait des communications de manuscrits, d'imprimés, de photographies ou de gravures qui soient insérées, ou qu'il y en ait qui ne le soient pas, aucune ne doit être réclamée, à moins qu'il n'existe des conditions acceptées par la Direction, pour le retour de quelques Documents originaux.

16. Outre les deux volumes sur les **Hommes d'État et les Hommes de Guerre**, il y a encore **EN VENTE** quelques exemplaires de **deux volumes de l'Histoire des Maisons souveraines, des Familles qui ont le titre de Duc ou de Prince, et des autres Principales Familles de chaque pays** (des Familles dont l'Histoire doit rappeler des services, des œuvres, des fondations). Un troisième volume s'imprime en ce moment.

17. On peut aussi demander le volume qui a paru, il y a peu de temps, de l'**Histoire des Hommes de Science, des Membres des Corps savants, des Membres du Clergé des différentes Églises, des Membres des Sociétés qui travaillent aux progrès de la civilisation, et des Écrivains, des Poètes, des principaux Artistes, ainsi que des Auteurs des découvertes importantes**. — Viennent ensuite les Catégories des **Fondateurs et des Chefs de grands Établissements** qui servent au développement de l'industrie et de la richesse des contrées où ils sont fondés. — Le deuxième volume ne peut tarder de paraître.

18. Il y a de plus **en vente** un volume de l'édition où les articles se classent par nations. C'est un **volume de l'Histoire des Italiens du XIX^e siècle**. — D'autres volumes de cette même édition, pour d'autres pays, s'impriment sans interruption.

19. Il a été publié un **Programme spécial** pour une autre partie de l'**Histoire Générale des Hommes du XIX^e siècle**; cette partie forme l'**Histoire des Fondations et des Donations du XIX^e siècle, dues à la Bienfaisance, au Patriotisme, à la Piété et à la Munificence**. — Ce programme s'envoie sur la demande des personnes qui ont quelques communications à faire parvenir pour assurer l'exactitude des insertions. — Si l'on désire recevoir des **Spécimens des principaux Articles** déjà

imprimés pour cette nouvelle partie de l'Histoire Générale, on peut en demander plusieurs, en remarquant que des Articles sont fort étendus et que d'autres le sont moins; il y en a de Fr. 4 et de Fr. 10; d'autres plus étendus, avec Portraits et Monuments, sont de Fr. 20. — Chaque Spécimen d'un Portrait ou d'une autre Reproduction est de Fr. 5. — Les Spécimens s'envoient, FRANCO, après que l'on a adressé à la Direction le prix du nombre qu'on veut en recevoir. — On peut également demander, aux mêmes prix, des Spécimens des Articles déjà publiés dans les autres parties de l'Histoire Générale.

20. Les personnes qui désirent juger, par elles-mêmes, de la disposition des volumes des différentes parties de la publication, peuvent demander un ou plusieurs des volumes déjà publiés, soit de la grande édition, soit d'une ou de plusieurs parties de l'édition divisée par catégories. — Le prix de chaque volume in-folio, enrichi de Portraits et d'autres Reproductions par des Artistes de talent, est de Fr. 100, pour l'une comme pour l'autre édition. — Lorsqu'on désire une reliure, le prix est de Fr. 130 par volume.

21. Les cinq volumes en vente de la grande édition sont de Fr. 500; avec reliure, ils sont de Fr. 650. — Les volumes de chaque partie, qui forme une histoire spéciale, indiqués aux paragraphes 5, 10, 17 et 18, sont également chacun de Fr. 100; — les deux volumes publiés d'une partie sont de Fr. 200.

22. DES ENVOIS de ces volumes se font directement, ou par les correspondants qu'on indique, dans tous les pays où ils sont demandés; mais, de tous les pays étrangers, le prix doit être adressé en même temps que la demande des volumes, c'est-à-dire d'avance. Toutefois, on peut comprendre qu'on ne paie ce prix que pour des volumes qui sont publiés ou sous presse, soit qu'on demande un seul ou plusieurs volumes, soit qu'on s'inscrive pour recevoir une édition entière.

23. Le prix s'envoie par des Mandats de poste ou de banquier, ou par des Chèques ou des lettres de change, à l'ordre du Directeur de l'Histoire Générale, à Genève. On peut aussi faire des envois par les Messageries des postes.

L'Adresse est au SECRÉTAIRE de la Direction de l'Histoire Générale, 31, Terrassière, à Genève (Suisse).